



Comment obliger mon ex a vendre notre maison

Par **sandradl**, le **17/01/2008 à 14:09**

Je me suis séparé de mon conjoint il y a 3 ans. Nous avons une maison en commun. A la séparation (de la façon qu'il m'a expliqué ça) je lui ai laissé la maison jusqu'au renouvellement de l'hypothèque en croyant que si je ne signait pas il était obligé de vendre. Mais c'est seulement le renouvellement du taux d'hypothèque. J'ai été informé de ce fait. A la séparation je voulais vendre et il ne voulait pas. Personne d'esprit ne laisserait son nom sur une maison pendant 25 ans et de ne pouvoir refaire sa vie de son côté et de prendre le risque que l'autre fasse faillite et t'embarque avec toi. Je veux régler ça. Comment l'obliger à vendre? Ai-je droit à la moitié de la vente? Je n'habite plus la maison depuis 3 ans. Que puis-je faire? Je veux acheter une maison avec mon nouveau conjoint et je ne peux pas à cause de l'hypothèque que j'ai encore avec mon ex. Quelles sont mes recours. Je ne peux pas payer d'avocat je n'ai pas les moyens. aidez-moi svp. merci de vos conseils.rnsandra